



CH-3003 Berne
fedpol, MROS

Aux intermédiaires financiers

Berne, le 6 août 2018

Informations complémentaires concernant l'introduction du nouveau système de traitement des données auprès du MROS

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé antérieurement, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS introduira un nouveau système de réception et de traitement des communications de soupçons, qui permettra aux intermédiaires financiers de transmettre les communications par voie électronique, via un portail en ligne.

Nos contacts réguliers avec différents intermédiaires financiers nous permettent de suivre de près l'avancée de leurs travaux de mise en place des instruments informatiques nécessaires, à l'instar de l'interface XML.

Il résulte de ces discussions que certains intermédiaires financiers seront prêts à utiliser pleinement le nouveau système informatique dès le 1^{er} janvier 2019, alors que pour d'autres une étape transitoire de quelques mois semble nécessaire.

Par la présente, nous vous informons que le portail de communication de soupçon sera opérationnel, comme prévu, le 1^{er} janvier 2019. Les intermédiaires financiers devront envoyer des communications exclusivement au moyen dudit portail. Cependant, une période intermédiaire est mise en place entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019.

Pendant cette période de six mois, les intermédiaires financiers qui n'ont pas encore terminé la mise en place de l'interface XML devront procéder comme suit :

- En cas de communication de soupçon comprenant plusieurs transactions, les intermédiaires financiers devront enregistrer manuellement au moins l'une de ces transactions entièrement dans le système.

- Le reste des transactions suspectes, qui doivent aussi être transmises au MROS, devront être envoyées sous la forme d'un tableau Excel, dont le modèle sera disponible prochainement sur le site internet de l'Office fédéral de la police fedpol. D'autres formats (par ex. pdf) ne seront pas acceptés pour les transactions.
- L'envoi des autres documents annexes (à l'exception des transactions) se fera comme prévu au moyen par exemple de documents pdf.

Nous vous rappelons qu'une foire aux questions ainsi que d'autres informations sur l'introduction du nouveau système de traitement des données sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la police fedpol.

En cas de questions, veuillez contacter:

Interlocuteur pour les questions techniques

Daniel Waber (chef de projet IT), tél. 058 463 00 86, e-mail: daniel.waber@isc-ejpd.admin.ch

Contact pour toute autre question

goaml.info@fedpol.admin.ch ou 058 463 40 40 (sélectionner «1 goAML»)

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Office fédéral de la police fedpol



Stiliano Ordolli
Chef du MROS